



LES ATELIERS ET PARCOURS INDIVIDUALISÉS

Destiné aux personnes très éloignées de l'emploi et porté par l'ancienne Communauté d'agglomération Seine et Vexin en 2015, le dispositif « Ateliers et parcours individualisés » propose une offre complète d'accompagnement renforcé et individualisé pour lever les freins à l'emploi.

Les participants étant souvent confrontés à de multiples difficultés, le projet propose une approche globale de la personne et un parcours avec plusieurs étapes pour limiter au maximum les périodes d'inactivité.



Année de réalisation :
2015



Soutien du FSE :
2015 : 61 847,72€



Nombre de participants :
327 personnes

CONTEXTE :

En 2011, la ville des Mureaux présentait un taux de chômage de 17,6 % soit un taux 2,7 fois plus élevé que la moyenne du département des Yvelines. Face au cumul des difficultés de certains publics (faible niveau de qualification, problèmes de maîtrise de la langue française, méconnaissance du monde de l'entreprise et difficultés sociales), le porteur de projet a décidé d'agir en proposant des parcours individualisés en matière d'insertion professionnelle en faveur des demandeurs d'emploi de son territoire.

Objectif : augmenter le retour à l'activité durable grâce à l'acquisition de nouvelles compétences via des formations ou encore des expériences professionnelles adaptées.



Yvelines
Le Département

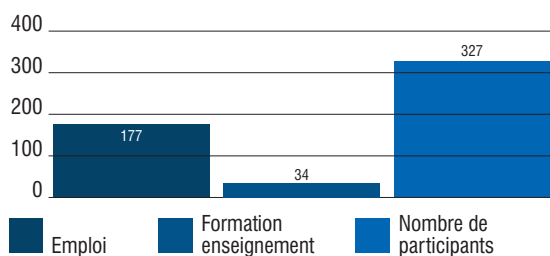
COMMENT ?

1. Accompagnement individuel dans une logique de parcours ;
2. Identification des freins à l'emploi de chaque participant ;
3. Définition d'étapes d'insertion adaptées aux projets de parcours définis ;
4. Ateliers pour créer une dynamique du retour à l'activité ;
5. Développement d'un réseau de partenaires.

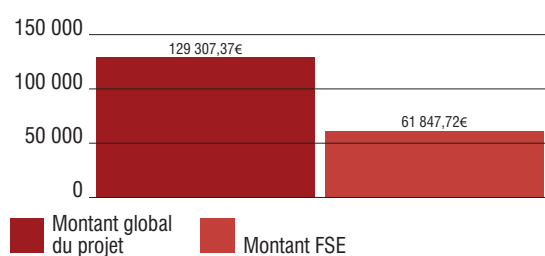
QUELQUES RÉALISATIONS :

- Ateliers « techniques de recherches d'emploi » et « dynamique vers l'emploi » ;
- Réunions bimensuelles des référents emploi pour faire le point sur les difficultés ou avancées rencontrées ;
- Des parcours qui durent en moyenne un an.

Sorties dynamiques



Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2015

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

La Communauté d'agglomération Seine & Vexin a porté le dispositif « Ateliers et parcours individualisés » en 2015 avant d'être dissoute en 2016 au bénéfice de Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) – Communauté urbaine. Implantée sur un territoire stratégique de développement urbain et économique, GPS&O a de nombreuses missions. Parmi elles, on compte le développement de partenariats avec tous les acteurs locaux de l'économie et de l'insertion pour favoriser l'accès à l'embauche des personnes éloignées de l'emploi.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un acteur incontournable de l'aménagement économique, social et culturel du territoire ;
- une connaissance fine du tissu entrepreneurial et des partenaires locaux ;
- une palette de compétences large et diversifiée en lien avec la réalité du terrain.

CONTACT :

GRAND PARIS SEINE & OISE –
COMMUNAUTÉ URBAINE
Immeuble Autoneum
Rue des Chevries
78410 Aubergenville
Tél. 01 30 91 21 17

Alexandra BALLER
aballer@gpseo.fr
www.gpseo.fr

